

Rodez, le 16 décembre 2024

008269

Exp: MSA MPN 180 AVENUE MARCEL UNAL
82014 MONTAUBAN CEDEX 14

Recouvrement

Dossier : 1 84 04 47 323 054 (1J2C)

PINETRE OLIVIER

Objet : Fonds d'Action Sanitaire et Social

M PINETRE OLIVIER
8 RTE DU COLOMBIER
46700 SOTURAC



Monsieur,

Dans un souci de soutenir les agriculteurs rencontrant des difficultés d'ordre climatique ou conjoncturel, la MSA Midi-Pyrénées Nord a décidé de vous attribuer une aide au paiement de vos cotisations sociales en vous accordant une prise en charge d'un montant de 1808 euros.

Cette somme sera déduite de votre prochain appel de cotisations personnelles.

La présente aide relève du régime " de minimis ", conformément au règlement (CE) n° 1535/2007 de la commission du 20 décembre 2007 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité CE aux aides de minimis dans le secteur de la production de produits agricoles, publié au Journal Officiel de l'Union européenne L337 du 21 décembre 2007.

Nous sommes conscients que cette aide ne résout pas la totalité des problématiques économiques que vous rencontrez.

Néanmoins, elle vient compléter le dispositif d'accompagnement des crises agricoles que la Mutualité Sociale Agricole a mis en place depuis plusieurs années et que nous développons.

Ainsi, si vous estimez que votre situation justifie un examen particulier au regard des difficultés rencontrées, nous vous invitons à nous contacter soit auprès de l'agence MSA la plus proche de votre domicile, soit en nous appelant au 05 65 75 39 00 (Service recouvrement) afin que nous puissions étudier avec vous les mesures d'accompagnement complémentaires que nous pourrions mettre en oeuvre.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général

Eric Dalle